

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

TRAVAUX ET URBANISME

Délibération n°2025-099

Avenant n°1 au marché de travaux du club house du golf – LOT N°01 QUEVILLON – MACONNERIE – BETON ARMÉ.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accepter l'évolution du projet et lesdites modifications,

VALIDE l'avenant n°1 du LOT 1 – MACONNERIE BETON ARMÉ d'un montant de de 6 552, 50 € HT (soit 7 863, 00 € TTC), ce qui portera le nouveau montant du marché à 27 812,35 € HT soit 33 374,82 € TTC.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°1 du LOT 16 – MACONNERIE BETON ARMÉ au marché de travaux.

Délibération n°2025-100

Avenant n°1 au marché de travaux du club house du golf – LOT N°05 -- EURL HERMAN MORGAN – ELECTRICITE-CHAUFFAGE CENTRAL.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accepter l'évolution du projet et lesdites modifications,

VALIDE l'avenant n°1 du LOT 5 – ELECTRICITE – CHAUFFAGE CENTRAL d'un montant de 602,87 € HT (soit 723,44 € TTC), ce qui portera le nouveau montant du marché à 6 231,87 € HT soit 7 478,24 € TTC,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°1 du LOT 5 – ELECTRICITE – CHAUFFAGE CENTRAL au marché de travaux.

MOYENS GÉNÉRAUX, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

Délibération n°2025-101

Approbation de la convention intercommunale d'attribution et d'examen du plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention intercommunale d'attribution telle qu'annexée ;

AUTORISE Le Maire à signer la convention intercommunale attribution ;

DONNE un avis favorable au projet de plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs ;

AUTORISE Le Maire à signer le plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs, sous réserve des modifications qui viendraient à être demandées par le préfet dans son avis ;

DONNE tout pouvoir au Maire aux fins d'exécution de la délibération.

Délibération n°2025-102

Proposition d'une offre de concours.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ l'offre de concours financier présentée par LA BREHALAISE FOOTBALL.

RAPPELLE que la présente délibération est créatrice d'un contrat d'offre de concours qui lie les parties.

DONNE POUVOIR à Monsieur Le Maire, afin de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, et notamment d'émettre le titre de recettes afférent au montant de l'offre de concours présentement acceptée.

Délibération n°2025-103

Convention de mise à disposition du mini-bus de la ville.

Entendu l'exposé de Madame Christine BOUCHER,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition du minibus de la ville.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition du minibus de la ville.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération n°2025-104

Convention de prêt de matériel.

Entendu l'exposé de Monsieur Michel CAENS,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la convention de prêt de matériel.

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer la convention.

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Délibération n°2025-105

Budget Général 2025 – Décision modificative n° 03

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative ci-dessous.

N° de compte	Désignation	Dépenses	Recettes
SECTION INVESTISSEMENT			
28138-040	Amort. Autres constructions	1926 €	
28151-040	Amort. Réseaux de voirie	9 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		1 935 €
2116-041	Cimetières		7 020 €
2128-041	Equipements du cimetière	4 980 €	
2315-041	Autres agencements et aménagements	2 040 €	
21311-041	Bâtiments administratifs		4 000 €
21313-041	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	70 000 €	
21321-041	Immeubles de rapport	56 000 €	70 000 €
21328-041	Autres bâtiments privés		6 000 €
2138-041	Autres constructions		3 000 €
21351-041	Bâtiments publics		35 000 €

21352-041	Bâtiments privés		8 000 €
2116	Cimetières	- 12 000 €	
21316	Equipements du cimetière	10 000 €	
2128	Autres agencements et aménagements	2 000 €	
SECTION FONCTIONNEMENT			
7811-042	Autres produits divers de gestion courante		1 935 €
023	Virement à la section d'investissement	1 935 €	

Délibération n°2025-106

Durée d'amortissement – Modifie la délibération n° 2025-021

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adopter les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous.
Cette délibération annule et remplace toutes délibérations existantes antérieurement.

Imputation	Imputation amortissements	Biens	Durée d'amortissements
202	2802	Frais de réalisation documents d'urbanismes	5 ans
203	2803	Frais d'études, de recherche, d'insertion	5 ans
204	2804	Subventions versées	10 ans
205	2805	Concessions et droits similaires, brevets	2 ans
2121	28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 ans
21313	281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	15 ans
21321	281321	Immeubles de rapport	20 ans
21328	281328	Autres bâtiments privés	20 ans
21352	281352	Bâtiments privés	20 ans
215731	2815731	Matériel roulant	8 ans
215738	2815738	Autre matériel et outillage de voirie	8 ans
21578	281578	Autre matériel technique	8 ans
2158	28158	Autres installations, matériel et outillage technique	8 ans
21757	281757	Matériel technique et outillage (mise à disposition)	8 ans
2181	28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 ans
2182	28182	Matériels de transport	5 ans
2183	28183	Matériel informatique	5 ans
21831	281831	Matériel informatique scolaire	5 ans
21838	281838	Autre matériel informatique	5 ans
2184	28184	Matériel de bureau et mobilier	10 ans
21841	281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 ans
21848	281848	Autres matériels de bureau et mobilier	10 ans
2185	28185	Matériel de téléphonie	10 ans
2188	28188	Électroménagers et audiovisuels	5 ans
2188	28188	Matériel et mobilier urbains	10 ans
2188	28188	Matériel technique et outillage	8 ans
2188	28188	Premiers équipements de bâtiments	10 ans
Toutes		Bien de faible valeur – 2 000€	1 an



Le Maire,

Daniel LÉCUREUIL

